



## **Informations communales**

### **Société de promotion de la commune de Saicourt**

Au vu de la situation sanitaire actuelle, le comité a pris la décision d'annuler le pique-nique initialement prévu le dimanche 21 juin 2020.

### **Molok pour le papier**

Un deuxième molok pour le papier est à disposition à la déchetterie au Fuet. Il se trouve à côté du molok pour les ordures ménagères.

### **Assemblée municipale du 29 juin 2020**

Les manifestations avec maximum 300 personnes sont à nouveau autorisées dès le 6 juin 2020 à condition de disposer d'un concept de protection. Aussi, l'assemblée municipale aura lieu le lundi 29 juin 2020 à 20h00 à la halle de gymnastique du Fuet selon l'ordre du jour qui a été publié dans la FOADM du 27 mai 2020.

Toutes les personnes participant à cette assemblée seront priées de respecter les règles d'hygiène et de conduite édictées par le Conseil municipal. Tout sera mis en œuvre pour que la distanciation physique puisse être respectée. Le port du masque ne sera pas obligatoire.

Les personnes malades ou présentant un symptôme du covid-19 sont évidemment priées de ne pas participer à cette assemblée.

Le traditionnel apéritif ne sera pas servi à l'issue de l'assemblée.

### **Halle de gymnastique**

Le Conseil municipal a pris la décision de ne pas ouvrir la halle de gymnastique avant le 17 août 2020. Le terrain de sport extérieur reste accessible. Par contre, les vestiaires et les douches sont fermés. Seul les enseignants ou moniteurs de gym sont autorisés à aller chercher du matériel dans le hangar. Les toilettes dans le hall d'entrée sont accessibles. Merci de respecter les consignes de sécurité en entrant dans la salle de gym pour accéder au hangar de matériel, à savoir la désinfection des mains. Du désinfectant est à disposition.

Le Fuet, le 17 juin 2020

Conseil municipal